



Synthèse des travaux
Analyse des impacts de l'article 6 du PLFSS 2025 sur les régimes Lodeom

Novembre 2024

Messages clés



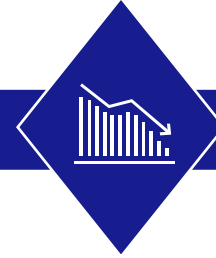
Une économie des DROM extrêmement fragile

L'économie des DROM est **ultra fragile** et en **désavantage compétitif par rapport à la Métropole**.
La LODEOM tend à résorber l'écart mais de manière insuffisante.



Une forte dépendance des entreprises à la LODEOM

L'économie des DROM est complètement **dépendante** des dispositifs d'exonérations de charges **LODEOM**.



Une nouvelle aggravation de la situation en outre-mer du fait de l'article 6 du PLFSS

Nos simulations de rabots démontrent un accroissement de la **fragilité des entreprises** ultra-marines dans un contexte économique et social déjà extrêmement **tendu en 2024**.



Des conséquences graves pour l'emploi et l'économie

Ce nouveau coup de massue entraînera des pertes d'emplois et des fermetures d'établissements qui représenteront in-fine un **coût bien plus important pour l'État français**.

Les économies ultramarines restent fragiles quand bien même la LODEOM conduit à l'amélioration de quelques indicateurs


Le tableau ci-après présente en **synthèse** les **chiffres clés** de notre analyse macro-économique.


Nous constatons une **amélioration des indicateurs** des DROM sur la période 2019-2023, **corrélativement à l'application du dispositif LODEOM** depuis 2019.









Les dynamiques positives constatées ne permettant pas pour autant de rattraper le **retard conséquent** par rapport à la Métropole.

L'économie ultra-marine restant cependant profondément fragile.

Le **détail** des chiffres présentés ainsi que nos éléments d'analyse, sont disponibles dans le rapport complet.

 Dynamique positive sur les cinq dernières années – Indicateur en hausse ou en baisse

 Dynamique négative sur les cinq dernières années

Indicateurs	DROM (hors Mayotte)	Dynamique DROM (hors Mayotte)	Métropole	Différence DROM / Métropole	Année
PIB par habitant	20 996€		39 323€	-18 327€ soit -47%	2022
Part d'entreprises défaillantes	2,9% des entreprises		0,87% des entreprises	+2,03 pts de %	% moyen entre 2018 et 2022
Ratio importations / exportations	12		1,2	10x plus important	2023
Taux de chômage	20%		8,5%	+11,5 pts de %, soit plus de 2x plus	% moyen entre 2018 et 2022
Taux d'emploi	48%		66%	-18 pts de %	% moyen entre 2018 et 2022
Evolution de la population	2,60%		1,27%	+1,33 pts de %	% moyen entre 2019 et 2023
Evolution de la population active en 2028	+3,8%		+0,1%	+3,7 pts de %	Données démographiques 2023
Inflation	2,97%		2,23%	+0,74 pts de %	Moyenne 2023 et 2024

*Données incluant Saint Martin, Saint Barthélemy, et Saint-Pierre-et-Miquelon

La LODEOM : un dispositif primordial pour les entreprises ultra-marines

Le tableau ci-après présente en **synthèse les chiffres clés du périmètre d'application de la LODEOM**. Nous constatons ainsi la **très forte dépendance des acteurs de l'outre-mer aux dispositifs d'exonérations de charges sociales LODEOM**.

Indicateurs clés	DROM (hors Mayotte)	Année
Nombre de salariés bénéficiant de la LODEOM*	324 400 (80% du périmètre)	2023
Nombre d'établissements bénéficiant de la LODEOM*	51 535	2023
Nombre de barèmes LODEOM*	6 barèmes	2023
Nombre de territoires couverts par la LODEOM	6 territoires (DROM, Saint Martin, Saint Barthélemy)	2023
Montant des exonérations LODEOM*	1,2md €	2023
Simulation de l'application du régime général en lieu et place de la LODEOM	555m € de perte pour l'économie ultra-marine	2022**
Montant annuel moyen des exonérations par salarié	3 699 €	2023
Part des exonérations LODEOM dans la masse salariale*	13,46%	2023

*Données incluant Saint Martin

**Nos chiffrages se basent sur la répartition des salaires par tranches de SMIC étudiée par l'URSSAF en 2022. Cette étude n'est pas disponible pour 2023.

Le détail des chiffres présentés ainsi que nos éléments d'analyse, sont disponibles dans le rapport complet.

Des impacts considérables pour l'économie ultra-marine en cas d'application de l'article 6 PLFSS

Le tableau ci-après présente en **synthèse les résultats de nos simulations macro-économiques d'éventuelles charges patronales futures**. Nous avons retenu 2 scénarii : nous présentons ici **la synthèse du coût direct** des modifications suggérées à l'article 6 du PLFSS 2025.

Les deux scénarii se basent sur les données du PLFSS applicables au 1^{er} janvier 2025 et au 1^{er} janvier 2026, s'agissant des réductions générales de cotisations et des bandeaux de cotisations maladie – maternité – invalidité – décès et allocations familiales, et en **bloquant le niveau du SMIC** à sa valeur au 1^{er} janvier 2024 dans les formules de calcul des exonérations. Nous avons également chiffré les impacts sur le régime LODEOM en lui transposant le paramètre T retenu pour le régime général.

Le **scénario le plus probable** est celui d'un impact pour 2025 de l'ordre de **264 millions d'euros en défaveur des outre-mer (LODEOM et hors LODEOM) et des entreprises ultra-marines**.

2025	HORS LODEOM		
	Régime des allègements généraux	Bandeaux	Total
	-158m€	-4m€	-162m€

2026	HORS LODEOM		
	Régime des allègements généraux	Bandeaux	Total
	+380m€*	-198m€	+182m€

2025	LODEOM		
	Exonérations LODEOM	Bandeaux	Total
	-94m€	-8m€	-102m€

2026	LODEOM		
	Exonérations LODEOM	Bandeaux	Total
	+113m€*	-367m€	-254m€

*Cette simulation se base uniquement sur la modification du paramètre T dans la formule de calcul des exonérations. Les paramètres de la dégressivité ne sont pas encore connus.



Il est à noter que des pertes supplémentaires pour l'économie ultra-marine sont à prévoir en cas de réduction des effectifs et/ou de la fermeture d'établissements : hausse du taux de chômage, baisse du montant des cotisations sociales, baisse de l'impôt sur le revenu / sur les sociétés, etc. (cf simulations sur des cas concrets).

Nos simulations réalisées sur des cas concrets : des impacts préoccupants sur les marges, les niveaux de prix et l'emploi

Ces mesures de rabots impacteront les niveaux de marge et donc la capacité à investir pour les entreprises ultra-marines. Ces dernières n'auront d'autres choix que d'augmenter leurs prix et/ou de réduire fortement leurs dépenses, cette dernière mesure impactant inexorablement, in fine, l'emploi.

Le tableau ci-après présente en synthèse les résultats de nos simulations micro-économiques sur des entreprises ultra-marines de différentes tailles, exerçant dans différents secteurs d'activité et sur différents territoires. Nous avons notamment modélisé l'évolution du résultat net et de de l'excédent brut d'exploitation (EBE) de ces entreprises, ainsi que le coût pour l'État découlant des décisions que les entreprises seraient amenées à prendre en réponse à ces rabots.

Sur le panel de chefs d'entreprises rencontrés nous constatons que tous envisagent prioritairement des mesures de limitation des dépenses. Les actions évoquées à la suite de nos chiffrages se concentrent sur une réduction de la masse salariale (gel des embauches, licenciement, baisse des salaires à l'entrée) ou une cessation nette des activités. Ces mesures représentent un coût supérieur pour l'État en comparaison aux potentiels gains de charges sociales. Le détail des chiffres présentés ainsi que nos éléments d'analyse, sont disponibles dans le rapport complet.

Secteur d'activité	Territoire	Effectif	Résultat net 2023	Résultat net scénario 2025	Résultat net scénario 2026	Réaction du chef d'entreprise vis-à-vis des réductions d'exonérations	Coût annuel pour l'Etat (perte de cotisations, chômage, perte d'IS)
Hôtellerie	Martinique	Entre 11 et 50	5,1k€	-17,8k€	-20,2k€	Fermeture des établissements	Coût annuel de 5m€ Pour un gain de 120k€
		Plus de 50	29,5k€	0,3k€	-3,8k€		
		Plus de 50	-13,5k€	-76,0k€	-75,3k€		
Restauration	La Réunion	Moins de 11	4,1k€	0,9k€	-3,2k€	Licenciement d'1/3 des salariés	Coût annuel de 35k€ Pour un gain de 3,2k€
						Fermeture de l'établissement	Coût annuel de 106k€ Pour un gain de 3,2k€
Industrie	Guadeloupe	Entre 11 et 50	31,3k€	15,7k€	3k€	Gel des embauches	Coût annuel de 413k€ Pour un gain de 15,5k€
Production audiovisuelle	La Réunion	Entre 11 et 50	36,8k€	9,3k€	-5,5k€	Réduction du salaire des intermittents de 18%	Coût annuel de 70k€ Pour un gain de 27,5k€

